

Paris, le 18 septembre 2007

Communiqué de presse

Soyez sûr de votre assurance avec le Crédit Agricole !

**Le Crédit Agricole affirme sa dimension d'assureur global
en communiquant sur son offre d'assurance complète à destination des particuliers**

Le Crédit Agricole, premier bancassureur et deuxième assureur français*, lance sa nouvelle offre d'assurance. Celle-ci a pour vocation de répondre aux nouveaux besoins en matière de santé, mais aussi aux attentes grandissantes des clients en matière d'équipement en prévoyance, de protection de la famille, de décès et de dépendance.

Par la complétude de son offre, le Crédit Agricole démontre son expertise sur tous les marchés de l'assurance. Le Crédit Agricole, banquier des bons et des mauvais moments, s'engage ainsi sur son métier de banquier et d'assureur pour décliner, au travers de son offre, les valeurs de la relation durable : connaissance des clients, performance, qualité et proximité. L'assurance est également au cœur des valeurs du Crédit Agricole au travers de la solidarité, la prévention et la protection.

Le Crédit Agricole a donc choisi une approche « toutes assurances » pour renforcer son positionnement d'acteur global en la matière. La campagne 2007 s'articule autour de 4 axes :

- L'assurance Auto : le moteur de la campagne
- L'assurance Santé : un marché de conquête
- L'assurance Décès : un acte de responsabilité
- L'assurance Dépendance : un défi sociétal

Des plus produits

- **L'assurance Auto avec l'option « capital décote » :**
 - Option proposée sur les formules Maxi et Médian du contrat auto
 - Indemnisation supérieure à la valeur marchande
 - Fonctionne en cas de vol ou de destruction totale du véhicule
 - **Bénéfices client :**
 - Sécurisation et protection de l'investissement
 - Pas de coup dur financier en cas de perte du véhicule
 - Indemnisation intéressante, même pour les véhicules anciens
- **L'assurance Santé : une complémentaire Santé avec une garantie « médecines douces »**
 - Garantie incluse dans la formule Confort +

- Prise en charge de certains actes paramédicaux : ostéopathes, chiropracteurs, acupuncteurs, diététiciens. Le forfait Médecines Douces est plafonné à 30 € par acte et 150 € par an et par bénéficiaire.
 - **Bénéfice client** : prise en charge de certains actes non remboursés par les régimes obligatoires dans la limite de 30 € par acte et 150 € par an et par bénéficiaire.
- **L'assurance Décès : un acte de responsabilité**
 - Conseil au client d'une couverture minimum de 16000 €
 - Une segmentation par âge : moins de 30 ans, 30/40 ans, +40 ans
 - **Bénéfices clients** :
 - Couverture adaptée aux besoins des couples avec ou sans enfants
 - Garanties modifiables à tout moment
 - Libre choix du de la périodicité du paiement des cotisations
 - Pas de fiscalité sur les capitaux perçus
- **L'assurance Dépendance : un défi sociétal /**
 - Offre complète d'Assistance
 - Couverture dans de nombreux cas de dépendance
 - Offre accessible pour tous budgets
 - **Bénéfices clients** :
 - Entretien prévention mémoire offert pendant la campagne
 - Services d'assistance enrichis pour les aidants
 - Garanties complètes
 - Définition claire et officielle de la dépendance
 - Réduction de 10% si souscription simultanée du couple

Une campagne de communication forte.

Afin de développer sa notoriété d'assureur et de créer chez les clients le réflexe de se tourner vers sa banque pour toutes questions relatives aux assurances, le Crédit Agricole a décidé de frapper fort avec une nouvelle campagne de communication nationale du 16 septembre au 10 octobre 2007.

La campagne, dans la lignée du nouveau positionnement, met en avant les préoccupations majeures des clients en termes d'assurances de biens et de prévoyance et valorise un message : **Soyez sûr de votre assurance avec le Crédit Agricole !** Ce message est renforcé par la valorisation de preuves Produits précises : Assurance Auto option Capital Décote, Garantie Médecines Douces, Assurances Décès, Assurance Dépendance. L'objectif est d'inciter les clients et prospects à se poser les bonnes questions au sujet de leurs contrats et garanties et de leur faire découvrir les solutions innovantes du Crédit Agricole.

Pour assurer un maximum d'impact à la campagne, les messages seront valorisés sur **3 média complémentaires** :

- **La télévision avec un nouvel épisode de la saga en chanson.** Le Crédit Agricole innove avec une chanson en anglais « I feel good » de James Brown. Cette chanson pleine de

dynamisme est une réassurance pour nos clients : avec les assurances du Crédit Agricole, c'est la sérénité assurée. Un plan média très puissant est mise en place en télévision.

- **Une campagne d'affichage nationale** (4*3 et abribus, gares, plus de 11 000 faces.) : la campagne est basée sur un jeu de questions/réponses incitant les clients à se pencher sur leurs contrats actuels. L'objectif de ce teasing est de faire prendre conscience au public qu'en termes d'assurance, il vaut mieux se poser un maximum de questions avant d'avoir un sinistre et de mauvaises surprises.
- **Internet via une campagne de bannières sur de nombreux sites affinitaires et un site internet dédié : soyezsurdevotreassurance.com.** Le site propose aux internautes de nombreux conseils pratiques ainsi que des comparateurs afin de permettre aux internautes de comparer toutes les prestations dans les différentes gammes proposées.

* source FFSA

La garantie **CAPITAL DÉCOTE** est une option proposée dans les formules Médian et Maxi du contrat d'assurance Automobile de Pacifica, la compagnie d'Assurances Dommages, filiale de Crédit Agricole S.A.

La garantie **Médecines douces** est incluse dans la formule Confort + du contrat d'assurance Complémentaire Santé de Pacifica, la compagnie d'Assurances Dommages, filiale de Crédit Agricole S.A.

Le contrat **Assurance Décès Initial Valeur Prévoyance** est assuré par Predica, la compagnie d'Assurances de Personnes, filiale de Crédit Agricole S.A.

Le contrat **Assurance Dépendance** est assuré par Predica, la compagnie d'Assurances de Personnes, filiale de Crédit Agricole S.A.

PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances. S.A. au capital entièrement libéré de 151 093 500 € – Siège social : 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 – 352 358 865 RCS Paris. Evénements garantis et conditions indiqués au contrat.

PREDICA, entreprise régie par le Code des assurances. S.A. au capital entièrement libéré de 894 597 270 € – Siège social : 50, 56 rue de la Procession – 75015 Paris – 334 028 123 RCS Paris. Les dispositions complètes figurent dans les notices d'informations des contrats.

Pour en savoir plus, le site www.credit-agricole.fr

Ce communiqué de presse est un document d'information.